

La Caisse de pension bernoise (CPB) se trouve actuellement face à quatre grands défis :

1. Avec un degré de couverture nettement inférieur à 90%, la CPB, tant qu'elle ne jouit pas de la garantie de l'Etat, est en principe tenue de procéder à un assainissement.
2. Les rendements du capital escomptés à moyen terme sont nettement inférieurs aux rendements nécessaires.
3. Dans le cadre du projet FUTURA, il est prévu de passer en 2015 de la primauté des prestations à la primauté des cotisations.
4. Certaines organisations affiliées envisagent pour des raisons de coûts de passer à une autre institution de prévoyance.

En 2011, le résultat des placements de la CPB de 0,92% a été certes nettement supérieur à la moyenne suisse, mais il n'a de loin pas été suffisant pour parvenir à des comptes équilibrés. Le degré de couverture a par conséquent encore baissé de deux points de pourcentage pour s'établir à 86,1%.

Il est possible de renoncer à prendre des mesures destinées à augmenter le degré de couverture jusqu'à ce que le canton de Berne décide s'il veut gérer à l'avenir la CPB selon le système de la capitalisation totale ou selon le système de la capitalisation partielle avec garantie de l'Etat. Après un examen approfondi de la question, la commission administrative privilégie le système de la capitalisation partielle, parce qu'il permet de réduire la pression en faveur d'un assainissement.

Compte tenu des incertitudes qui règnent sur les marchés des capitaux et les marchés monétaires, la commission administrative a fait analyser au cours de l'exercice sous revue par différents experts la capacité de risque, la stratégie de placement et par conséquent les rendements du capital escomptés. Sur la base des résultats de ces études, il a été décidé de procéder à une légère adaptation de la stratégie de placement à compter du 1^{er} avril 2012 et de garantir partiellement les risques de change.

Dans le cadre de ces analyses approfondies, la commission administrative a dû prendre acte du fait qu'au cours des prochaines années, malgré une stratégie de placement optimale, on ne pourrait plus compter comme on l'admettait jusque là sur un rendement du capital de 4,1%, mais de seulement 3,1% environ.

Le faible niveau des frais administratifs de la CPB demeure réjouissant. Avec 146 francs par membre, nos frais de gestion des membres sont nettement inférieurs à la moyenne suisse, qui est d'environ 400 francs.

Nous sommes en tête du classement suisse en ce qui concerne les frais de gestion de fortune. Selon une enquête réalisée en 2011 sur mandat de la Confédération, les grandes caisses de pensions dépensent en moyenne 41 centimes par 100 francs de fortune pour la gestion de leur fortune. Au cours de l'exercice sous revue, la CPB n'a dépensé qu'à peine 6 centimes par 100 francs (y compris les coûts inclus dans des fonds).

Au nom de la commission administrative et des désormais quelque 46 000 assuré-e-s, je remercie les collaboratrices et collaborateurs ainsi que la direction pour cette prestation exceptionnelle ainsi que pour leur engagement quotidien.

Berne, mi-mars 2012

CAISSE DE PENSION BERNOISE

Roland Seiler

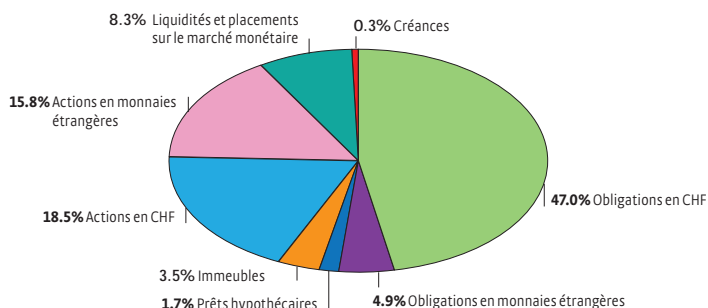
Président de la commission administrative

Bilan au 31.12.

Actif	2011 en mio. CHF	en %	2010 en mio. CHF	en %
Placements	8'855.1	100.0	8'725.2	100.0
Liquidités et placements sur le marché	736.1	8.3	782.7	9.0
Créances	22.7	0.3	25.3	0.3
Obligations en CHF	4'162.3	47.0	3'940.3	45.1
Obligations en monnaies étrangères	429.0	4.9	390.7	4.5
Prêts hypothécaires	151.0	1.7	158.7	1.8
Immeubles	311.8	3.5	295.0	3.4
Actions en CHF	1'639.9	18.5	1'649.0	18.9
Actions en monnaies étrangères	1'402.3	15.8	1'483.5	17.0
Placements chez l'employeur	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte de régularisation actif	3.0	0.0	3.6	0.0
Total actif	8'858.1	100.0	8'728.8	100.0

Passif	2011 en mio. CHF	en %	2010 en mio. CHF	en %
Dettes	4.3	0.0	3.7	0.0
Prestations de libre passage et rentes	2.7	0.0	0.2	0.0
Autres dettes	1.6	0.0	3.5	0.0
Compte de régularisation passif	14.5	0.2	13.8	0.2
Réserve de contributions de l'employeur	0.3	0.0	0.2	0.0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	10'265.3	115.9	9'890.6	113.3
Assurés actifs	5'427.2	61.3	5'269.4	60.4
Retraités	4'736.6	53.5	4'570.9	52.4
Provisions techniques	101.5	1.1	50.3	0.5
Réserve de fluctuation de valeurs	0.0	0.0	0.0	0.0
Découvert	-1'426.3	-16.1	-1'179.5	-13.5
Situation en début de période	-1'179.5	-13.3	-942.9	-10.8
Excédent des charges (-)/produits (+)	-246.8	-2.8	-236.6	-2.7
Total passif	8'858.1	100.0	8'728.8	100.0

Structure de la fortune au 31.12.2011



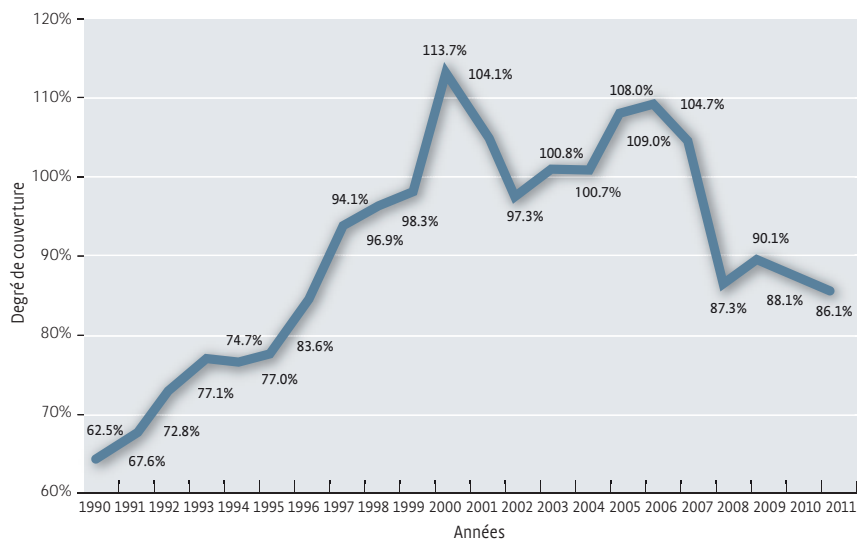
Compte d'exploitation du 1. 1. au 31.12. (abrégé)

	2011 en Mio. CHF		2010 en Mio. CHF	
Compte d'assurance				
Cotisations et apports ordinaires et autres	533.9		470.2	
Cotisations des salariés	205.0		186.0	
Contributions des employeurs	311.2		266.6	
Primes uniques et rachats	17.7		17.6	
Prestations d'entrée et remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	225.0		211.6	
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		758.9		681.8
Prestations réglementaires	-431.2		-417.4	
Rentes de vieillesse	-297.3		-282.2	
Rentes de survivants	-53.4		-52.6	
Rentes d'invalidité	-34.3		-33.5	
Autres prestations réglementaires	-21.8		-20.6	
Prestations en capital à la retraite, au décès et à l'invalidité	-24.4		-28.5	
Prestations de sortie	-272.0		-236.0	
Prestations de libre passage en cas de sortie	-242.9		-199.5	
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-29.1		-36.5	
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-703.2		-653.4
Constitution de capitaux de prévoyance et provisions techniques		-374.8		-361.5
Charges d'assurance (cotisations au fonds de garantie)		-1.9		-2.7
Résultat net de l'activité d'assurance		-321.0		-335.8
Compte de fortune				
Résultat net des placements	80.8		106.0	
Résultat des placements	85.1		109.7	
Frais de gestion de fortune	-4.3		-3.7	
Frais d'administration	-6.7		-6.8	
Autres produits	0.1	74.2	0.0	99.2
Excédent des charges (-) / produits (+) avant constitution/ dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		-246.8		-236.6
Constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		0.0		0.0
Excédent des charges (-) / produits (+)		-246.8		-236.6

Financement

A partir du 1^{er} janvier 2010, la CPB finance les prestations au moyen de cotisations périodiques représentant 21,0% du gain assuré (employé: 9,2%, employeur: 11,8%) et de cotisations variables en fonction de l'âge de l'assuré/e (entre 220 et 500% de l'augmentation du gain assuré).

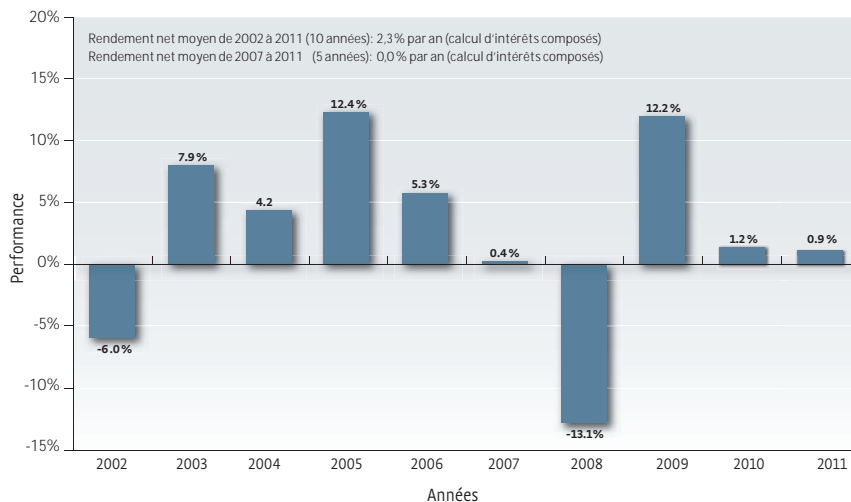
Evolution du degré de couverture de 1990 à 2011



Jusqu'à 2008, les calculs se fondaient sur un taux d'intérêt technique de 4%, chiffre qui a été réduit à 3,5% le 31.12.2009. Par conséquent, le degré de couverture est légèrement descendu, malgré l'augmentation simultanée des cotisations.

Les marchés des capitaux ne sont pas encore revenus à la normale en 2011. Après de fortes fluctuations, le rendement net (performance) a atteint à la fin de l'année 0,92%. Le rendement net positif n'a pas été suffisant pour obtenir des comptes équilibrés. Le degré de couverture a reculé en fin d'année à 86,1% (88,1% fin 2010).

Performance annuelle / Rendement net de 2002 à 2011



Membres

Assurés actifs	31. 12. 2011	31. 12. 2010
Assurance-rente	33'686	33'098
Assurance-risque	0	436
Total des assurés actifs	33'686	33'534

Bénéficiaires de rentes		31. 12. 2011	31. 12. 2010
Hommes:	Rentes de vieillesse	5'121	4'914
	Rentes de viduité	131	118
	Rentes d'orphelin	55	55
	Rentes d'invalidité	332	343
	Rentes pour enfant	178	182
	Autres rentes	24	25
Femmes:	Rentes de vieillesse	3'526	3'304
	Rentes de viduité	1'900	1'893
	Rentes d'orphelin	60	63
	Rentes d'invalidité	526	544
	Rentes pour enfant	210	226
	Autres rentes	10	9
Total des bénéficiaires de rentes	12'073	11'676	

Organes

Assemblée des délégués des assurés (ADA)

Wildi Arnold, Toffen, président
Röthlisberger Claude, Reconvilier,
vice-président

Bureau de l'assemblée des délégués
en plus de la présidence de l'ADA:

Aeby Otto, Neuenegg
Brassel Anna Regula, Berne
Frauenfelder Erich, Thoune

Commission administrative (composition à partir du 1^{er} janvier 2012)

Représentation des affiliés
Seiler Roland, Moosseedorf, président
Frost-Hirschi Andrea, Spiez
Käser Hans-Ulrich, Berne
Musy Pierre-André, Aegerten
Dr Seiler Beat, Berne

Représentation des employeurs

Dr Matthey de l'Endroit André, Stettlen,
vice-président
Bolinger Gerold, Frauenfeld
Frôté François, La Neuveville
Kobel Roland, Bellmund
Schütz Baumgartner Barbara, Berthoud

Direction

Schwander Hansjürg, Tschugg, directeur
Wiedmer Hans-Peter, Cormondes, directeur
adjoint
Schad Jürg, Niederwangen, vice-directeur

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Berne

Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Schnider Martin (ABCON AG), Berne

Le rapport annuel détaillé et les comptes annuels de l'année 2011 ainsi qu'une plus ample documentation peuvent être commandés auprès de la CPB, Schläflistrasse 17, 3000 Berne 25 (tél. 031 633 44 27) ou téléchargés sous www.bpk.ch.